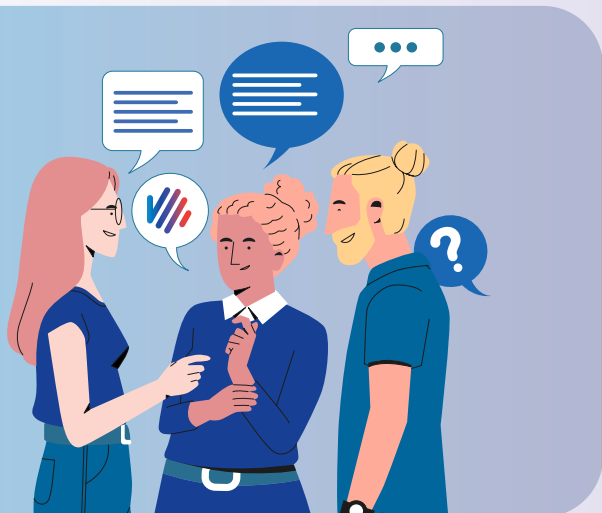


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

Édito

P - 4

Gouvernance

P - 5

06. Qui sommes-nous ?

08. Actions et avancées

12. Les services proposés

15. Le centre de ressources

16. L'animation du réseau

18. L'annuaire des référents

20. Les travaux thématiques

24. Les événements phares

30. Les partenaires

32. Comment adhérer

PRÉSENTATION DE L'ANDES

Mes chers amis et chères amies,

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité directe des défis apparus à l'issue des Jeux de Paris 2024, mais elle marque aussi un tournant pour le sport local. Les tensions budgétaires qui pèsent sur nos collectivités rappellent chaque jour combien l'action publique sportive repose avant tout sur l'engagement du bloc communal. Dans ce contexte exigeant, les élus aux sports ont fait preuve de détermination pour maintenir des politiques sportives ambitieuses et accessibles. Plus que jamais, l'ANDES s'est tenue à vos côtés pour accompagner vos projets, porter vos préoccupations et défendre la place du sport comme pilier de cohésion, de santé et de dynamisme territorial.

Cette année encore a été marquée par plusieurs temps forts qui témoignent de la vitalité de notre réseau. Le Congrès de l'ANDES à Limoges a confirmé l'attachement des élus à un rendez-vous devenu incontournable. Nous avons également organisé, pour la première fois, la Semaine de l'animation du réseau, qui a permis de réunir près de 150 élus autour de thématiques très concrètes, au plus près des réalités de terrain. La cérémonie du Label Ville Active et Sportive à Nice, avec plus de 700 participants, a illustré une nouvelle fois l'énergie et la créativité des collectivités engagées dans la promotion d'un sport pour tous.

2025 aura aussi été l'année de plusieurs avancées cruciales pour les territoires. La suppression de l'obligation annuelle de vidange des piscines, obtenue après des années de plaidoyer, constitue un soulagement significatif pour les communes et un progrès environnemental majeur. Nous avons publié le Fonds Bleu 2030, outil stratégique indispensable pour relever le défi de la rénovation aquatique, et engagé les travaux confiés par la ministre en septembre autour du Gymnase 3S, afin d'anticiper les besoins en équipements de demain. Enfin, la publication de notre guide dédié au Projet Sportif Local (PSL) offre un cadre structurant aux élus, à l'approche des élections municipales de 2026, pour porter une vision claire, durable et adaptée à chaque territoire.

Cette dynamique n'aurait pas été possible sans l'engagement des équipes salariées de l'ANDES. Je souhaite saluer leur professionnalisme et leur sens du service public local : ils sont, au quotidien, une force vive indispensable à la réussite de notre association.

Mais les combats restent nombreux. Alors que le budget de l'État consacré au sport poursuit une tendance inquiétante à la baisse, nous continuons de porter avec constance notre totem du 1 % sport, condition essentielle pour garantir un financement stable et pérenne de la politique sportive nationale. À la veille du renouvellement municipal de 2026, nous devons aussi anticiper les besoins de nouvelles équipes d'élus, qui auront plus que jamais besoin de l'appui, des outils et de l'expertise de l'ANDES pour affronter les défis qui les attendent.

Je veux remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre confiance. C'est collectivement que nous défendrons un sport local fort, structuré et accessible, au service de nos habitants et de nos territoires.



Patrick APPÉRÉ
Président de l'ANDES

Le bureau



Président
Patrick APPÉRÉ
Brest (29)



Vice-Présidente
Marie-Noëlle FLEURY
Chamonix Mont Blanc (74)



Vice-Présidente
Anne-Marie HEUGAS
Ept Est Ensemble (93)



Vice-Présidente
Catherine LEONIDAS
La Rochelle (17)



Vice-Présidente
Sylvie ROZETTE
Limoges (87)



Vice-Président
Damien GOT
Romans-sur-Isère (26)



Vice-Président
Pierre RABADAN
Paris (75)



Vice-Président
Raphaël BLANCHARD
Reims (51)



Vice-Président
Frédéric ALLIOT
St Quentin (02)



Secrétaire Général
Vincent SAULNIER
CC de Château Gontier (53)



Trésorière
Line MALRIC
Blagnac (31)



Trésorier Adjoint
Frédéric LECLERC
Montlouis-sur-Loire (37)

Le comité directeur

Alain KLAJMAN Agen (47)
Michel FRANQUES Albi (81)
Patrick BOURGOIN Angoulême (16)
Line MALRIC Blagnac (31)
Patrick APPÉRÉ Brest (29)
(S) Laurent PICOUZA Castres (81)
Marie-Noëlle FLEURY
Chamonix Mont Blanc (74)
Florence POULAIN
Chartres de Bretagne (35)
Vincent SAULNIER
CC de Château Gontier (53)
Christian TELLIER Compiègne (60)
Mustapha MZARI-ROSSI
Cormelles le Royal (14)
(S) Claire TOMASELLI Dijon (21)
Michael DOZIÈRE Douai (59)
Anne-Marie HEUGAS
Ept Est Ensemble (93)

Patricia SANTINI Istres (13)
Sébastien ALLAIN
La-Roche-sur-Yon (85)
Catherine LÉONIDAS La Rochelle (17)
Marcelin CHINGAN Le Moule (971)
Jean Louis ARCARAZ Libourne (33)
Sylvie ROZETTE Limoges (87)
Didier ELLART Marcq-en-Baroeul (59)
Charles CILLIÈRES Marmande (47)
David LAMIRAY
Métropole Rouen Normandie (76)
Frédéric LECLERC
Montlouis-sur-Loire (37)
(S) Mohamadi ALI BACAR
Mt'Samboro (976)
Philippe VIDAU Objat (19)
Elisabeth DELAMOYE Orsay (91)
Pierre RABADAN Paris (75)
Olivier FORT Petite Ile (974)

Jean MONTAVILLE Pornic (44)
Christelle QUÉRÉ Quimper (29)
Raphaël BLANCHARD Reims (51)
Julien CHALANGEAS
Rilhac Rancon (87)
Gilles PASSOT Roanne (42)
Damien GOT Romans-sur-Isère (26)
Brigitte MASSON Saint-Etienne (42)
Frédéric ALLIOT Saint-Quentin (02)
(S) Mariette MANDRET St Anne (971)
Thomas DA COSTA Tarbes (65)
Patrick MARTIN
Tremblay-en-France (93)

(S): suppléant

QUI SOMMES-NOUS ?

Née de la volonté de quelques élu(e)s locaux de ne pas rester isolés face aux problématiques rencontrées sur le terrain, l'Association Nationale Des Élu(e)s en charge du Sport (ANDES) fait bouger, depuis plus de 25 ans, les lignes pour le développement du sport français.

Regroupant Maires / élu(e)s en charge des sports de l'hexagone et d'Outre-mer, ayant reçu délégation de leur conseil municipal ou communautaire, l'ANDES est vecteur d'échanges privilégiés sur les politiques sportives des villes et de leurs groupements. L'association a vocation à accompagner, au quotidien, les élu(e)s locaux grâce à ses réseaux d'experts et ses relais de terrain.

En se positionnant comme lieu d'échanges structurés, et en publiant nombre d'outils accessibles sur son site internet et son application mobile, les adhérents bénéficient ainsi d'un véritable centre de ressources pour mettre en œuvre leur politique sportive locale, leur permettant de faire face aux problématiques rencontrées.

Avec plus de 9 000 communes et groupements de communes en réseau dont 150 en Outre-mer, l'ANDES est devenue un acteur incontournable auprès de l'État, du mouvement

sportif et du monde économique. Elle représente les intérêts des collectivités locales et de leurs groupements, premiers financeurs publics du sport, avec 12.5 Mds d'euros par an et propriétaires de 80 % du parc d'équipements sportifs français, et relaie leurs problématiques au sein des instances décisionnaires locales et nationales.

DYNAMISME

COHESION

PLURALISME



Une **mobilisation nationale et territoriale** (CRdS) pour que la voix des collectivités soit entendue et reconnue



Des **formations personnalisées** sur des thèmes d'actualités et le mandat de l'élu(e)



Des **partenariats d'expertises** avec des institutions nationales et le Mouvement sportif



Un **centre de ressources** via site internet et application mobile



Des **conseils personnalisés** et un **accompagnement** par nos techniciens



Une **mise en réseau** avec les acteurs du sport



Une **veille mensuelle** avec la lettre d'information



Un **réseau d'échanges** et de **partages d'expériences** en Métropole et Outre-mer

EN 2025



3

nouvelles productions



12

newsletters



77

élus formés



11

matinales réalisées



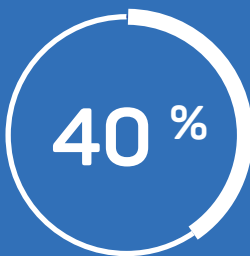
105

référents(e)s



67

répartis dans
départements



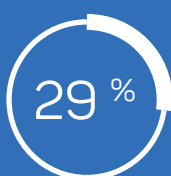
40 %

+ de 40% de la
population française vit
dans une collectivité
adhérente ANDES



57 %

Jusqu'à 4 999 hab



29 %

5 000 à 19 999 hab



9 %

20 000 à 50 000 hab



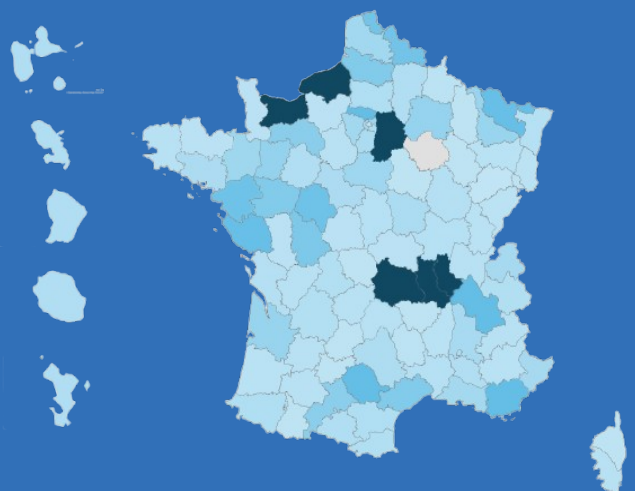
5 %

50 000 hab. et plus

Répartition des communes adhérentes



Nombre de
communes
adhérentes



ACTIONS ET AVANCÉES

Le projet de loi de finances pour 2025 : un sprint final à rebondissement

Le budget pour l'année 2025 a, pour la première fois, débordé sur janvier et février. L'ANDES est restée mobilisée jusqu'au bout pour défendre son totem et promouvoir :

→ L'augmentation du taux et le déplafonnement de l'affectation de la taxe sur les paris sportifs à l'Agence nationale du Sport, pour que **le sport finance le sport** ;

→ Le lancement de l'opération " 1% du budget de l'Etat dédié au sport d'ici 2030".

Au final, la chambre haute et la chambre basse se sont accordées pour un déplafonnement "au rabais", avec 80M€ supplémentaires (contre plus de 100M€ initialement attendus).

Le programme 219 « Sport », principal levier budgétaire pour le sport pour tous, enregistre donc une chute de 182 M€ en crédits de paiement, passant de 775 M€ en 2024 à 593 M€ en 2025. En parallèle, les recettes fiscales affectées à l'Agence nationale du Sport (AnS), issues notamment des paris sportifs, augmentent de 74 M€ pour atteindre 240 M€.

Au final, le budget sport (programme 219 + taxes affectées à l'AnS) marque un recul conséquent post-olympique de 14%, passant ainsi de 941 M€ à 813 M€.

Présentation du projet de loi de finances 2025

En cours d'année, le budget sport a traversé de nouvelles péripéties, avec des mesures d'annulation et de « surgel » de crédits, pour un total d'environ -142 M€ en AE et -46 M€ en CP pour 2025.

Ceci traduit une pression budgétaire forte et récurrente sur les crédits dédiés au sport, au point que les coupes s'opèrent même hors cadre initial voté par le Parlement.

Cela affecte directement la pratique et le soutien aux collectivités avec la fin progressive du soutien de l'Etat aux équipements sportifs, le recul du Pass'Sport, etc...



Projet de loi de Finances 2026

Il n'y a pas d'héritage sans plan équipement ambitieux ! C'est le message porté par l'ANDES tout au long de l'année 2025 auprès de l'ensemble des décideurs publics, autour de son totem du 1% sport. La "tournée de Printemps" 2025 a permis de rencontrer la nouvelle Ministre d'alors, Marie BARSACQ, et le nouveau conseiller sport de l'Élysée, William ELMAN en remplacement de Cyril MOURIN.

Toujours force de propositions, le plaidoyer de l'ANDES s'est notamment articulé autour de deux travaux :

- Pour un service Public Aquatique Local - Fonds Bleu 2030
- Plan Gymnase triple sobriété (3S)

"Pour un Service Public Aquatique Local : Fonds Bleu 2030"

a ainsi été remis à la Ministre.

L'ANDES a porté avec force la création du Fonds Bleu 2030, un outil national inédit visant à répondre à l'urgence de rénovation et de construction du parc aquatique français. Alors que 80 % des piscines ont plus de 25 ans et que les besoins en matière de savoir-nager explosent, ce dispositif propose un plan pluriannuel de 1,7 milliard d'euros sur cinq ans, exclusivement dédié aux équipements aquatiques. Construit avec la FFN et l'ANDIISS, le Fonds Bleu ambitionne de soutenir la construction de nouvelles piscines dans les territoires carencés, d'accompagner des rénovations massives, de développer des bassins d'apprentissage temporaires, et de garantir un accès piscine en moins de 20 minutes pour chaque école.

Ce travail a permis de dresser un constat sans appel : le parc aquatique français est vieillissant, inégalement réparti et trop souvent inadapté aux besoins des scolaires, des clubs et des habitants. Le Fonds Bleu 2030 propose ainsi de définir des Territoires Aquatiques Prioritaires, de créer un observatoire national du parc aquatique, de massifier la rénovation énergétique, et de soutenir une véritable filière des métiers de la natation, aujourd'hui en tension.

Remis à la ministre des Sports en 2025, ce document constitue désormais un référentiel stratégique majeur pour l'État comme pour les collectivités, et une base concrète

pour un futur plan de rattrapage indispensable. Il s'agit d'une contribution majeure de l'ANDES pour préserver l'accès au savoir-nager, sécuriser les équipements et faire émerger une politique publique aquatique nationale à la hauteur des besoins.



L'ANDES missionnée par le Ministère pour écrire une recommandation autour du "Gymnase Triple Sobriété"

Face au contexte global de réduction de la dépense publique et aux autres enjeux auxquels font face les collectivités (gestion du foncier, contexte énergétique, multiplication des pratiques, ...) pour œuvrer en faveur du développement de la pratique sportive pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire, l'ANDES a souhaité engager un travail sur la question des gymnases qui ne bénéficient pas de plan spécifique d'accompagnement jusqu'à ce jour, alors qu'ils constituent la base de l'offre des pratiques avec 18 577 salles multisports référencées.

L'ANDES a été missionnée par le ministère des Sports, afin d'élaborer un cahier des charges de conception de gymnases optimisés, tendant vers une sobriété budgétaire, environnementale et foncière, reproductible dans tous les territoires.

Les conclusions et la publication des travaux doivent se réaliser en 2026...

Suppression de l'obligation annuelle de vidange des piscines : une évolution réglementaire attendue de longue date

Mardi 18 novembre 2025, l'obligation de vidange annuelle des piscines publiques a été annoncée, et le décret a été publié quelques semaines plus tard, le 19 décembre. Cette simplification tant attendue par les collectivités du réseau ANDES marque le passage d'une obligation de moyens à une obligation de résultats.

Dès 2015, notre réseau avait obtenu le passage de deux à une vidange obligatoire, permettant ainsi des économies financières, en eau et en énergie substantielles. Cette nouvelle avancée permettra de garantir la qualité de l'eau des piscines, tout en préservant jusqu'à 3 milliards de litres d'eau potable par an et 30 millions d'euros (personnel, eau, énergie). Ce sont autant d'économies qui pourront être réinjectées par les collectivités dans la rénovation de leurs équipements.

Cette décision ministérielle est une réponse non seulement

adaptée au contexte économique des collectivités, mais aussi de bon sens pour les accompagner dans leurs engagements pour la sobriété énergétique et hydrique des piscines.

Pour rappel, la vidange pèse en moyenne 10% de la consommation annuelle d'une piscine. C'est donc la totalité des 20% de français qui déclarent fréquenter régulièrement ces équipements qui vont voir leur empreinte hydrique diminuer.

Désormais, l'Etat doit prendre ses responsabilités, revêtir ses habits de stratèges, et garantir aux 34 000 communes une solution de financement des rénovations pour garantir l'effectivité du Service Public Aquatique Local et du savoir nager. Cet effet de levier apporté par l'Etat aux collectivités est essentiel à l'aube du nouveau mandat municipal.



2025 : tournant de la mobilisation des acteurs du sport

L'année 2025 a aussi été marquée par un engagement sans précédent de l'ANDES et des acteurs du sport pour porter d'une seule voix des messages forts et engagés. Cette mobilisation sans précédent a abouti, mi février, à la publication de deux tribunes :

→ Une première tribune, à l'initiative du CNOSF, mobilisant 500 athlètes des Jeux de Paris 2024 pour défendre le budget sport ;

→ La tribune des 10 000 acteurs du sport "ENSEMBLE, ENTRETENONS LA FLAMME DE PARIS 2024", portée par l'ANDES, et publiée dans le Journal Le Parisien.

Pour consulter la tribune

scannez le QR code :



Élections 2026 : « Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale ! »

L'ANDES a pris une part active à la rédaction du plaidoyer du CNOSF en vue des élections municipales de 2026. Mobilisée dès l'amont, l'ANDES a contribué à l'élaboration des 10 propositions, en apportant l'expertise des collectivités et la réalité du terrain.

Celles-ci portent notamment sur : l'accès de chaque enfant à un club, une ambition renouvelée pour les équipements, un dialogue sur les normes, le réflexe sport dans l'urbanisme, l'attractivité des territoires, le lien clubs-entreprises, la valorisation du bénévolat, l'intégration du sport dans les politiques de santé, le sport comme levier d'inclusion et la structuration de projets sportifs locaux.

Plusieurs élus et élues de l'ANDES ont également été interviewés, partageant leurs expériences, leurs contraintes et leurs leviers d'action au service du sport local.

Ce travail collectif vise à faire du sport une grande cause municipale, au croisement des enjeux de santé, de cohésion sociale et d'attractivité territoriale.

Le plaidoyer a été présenté officiellement lors du SMCL – Salon Sport & Parasport, marquant une étape forte du dialogue entre mouvement sportif et élus locaux.



LES SERVICES PROPOSÉS PAR L'ANDES

Les services adaptés aux besoins et aux territoires, accessibles pour parfaire votre connaissance ou vous former en continu.

- Un réseau d'échanges et de partages d'expériences en Métropole et Outre-mer
- Un centre de ressources via site internet et application mobile
- Des formations personnalisées sur des thèmes d'actualités et le mandat de l'élue
- Des conseils personnalisés et un accompagnement par nos techniciens
- Des partenariats d'expertises avec des institutions nationales et le Mouvement sportif et économiques
- Une mobilisation nationale et territoriale (CRdS) pour que la voix des collectivités soit entendue et reconnue

La lettre d'information

L'ANDES propose également une lettre d'information mensuelle envoyée à l'ensemble de son réseau, afin de les tenir informés des actualités, des événements à venir et des évolutions importantes autour des politiques sportives.

Pour vous abonner à la lettre d'information scannez le QR code :



L'application mobile ANDES

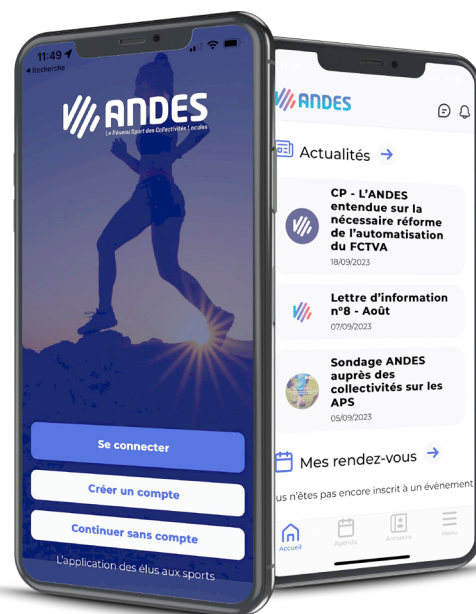
L'ANDES dispose d'une application mobile destinée à faciliter la communication avec ses adhérents et à promouvoir les échanges entre les élus du réseau. Elle permet de suivre les actualités, de consulter des documents et les études thématiques, ainsi que de rester informé des événements à venir, comme le Congrès national. L'application offre également un accès rapide à l'agenda de l'ANDES et permet de localiser facilement les communes adhérentes, avec les coordonnées des élus responsables des projets sportifs.

Consultez

Découvrez

Suivez

Échangez



Pour télécharger l'application scannez le QR Code



La Matinale ANDES : un rendez-vous mensuel

Chaque mois, l'ANDES vous donne rendez-vous pour un temps d'échange de 45 min pour aborder un thème d'actualité, des évolutions réglementaires ou de nouveaux dispositifs. Ce service a pour but de vous donner un maximum d'informations utiles et nécessaires à l'exercice de vos missions en un temps réduit pour s'adapter à vos contraintes d'agenda et de disponibilité. Pour les suivre rien de plus simple, il vous suffit de vous inscrire sur le mailing envoyé, un lien d'inscription vous sera adressé. Si vous ne pouvez-vous libérer, nos matinales sont disponibles en replay !



Liste des sujets 2025 :

- Vœux du Président & temps forts ANDES
- Nouvelle année, nouvelles opportunités : les enveloppes collectivité du budget 2025 décryptées
- Mise en accessibilité de ses équipements sportifs : acteurs et financements
- Sport en milieu professionnel : pour des agents en mouvements !
- Mise en œuvre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement : pilier du Projet Sportif Local
- La gestion de l'eau dans les équipements sportifs à l'aube d'un probable épisode de sécheresse
- Présentation des formations ANDES du 2nd semestre et nouveautés
- Devoir de réserve et de fin de mandat de l' élu au sport : cadre et pratique
- Le rôle des villes et des adjoints au sport dans la promotion de la santé : des exemples locaux d'initiatives
- Equipements tennistiques & collectivités : booster le padel sur les territoires !
- Présentation de l'observatoire de l'économie du Sport de la BPCE

CHIFFRES

11

matinales

1

replay pour
chaque matinale

45'

format flash

676

inscriptions

Pour en savoir
+ scannez le
QR Code



L'organisme de formation ANDES

En 2025, l'organisme de formation agréé jusqu'en 2027, a poursuivi son développement en organisant plusieurs sessions auprès des élus locaux, dans un objectif de montée en compétence et d'acculturation aux sujets d'actualités.

Pour ce faire, outre les formations organisées par l'ANDES en elle-même, l'organisme a également collaboré étroitement avec OLBIA pour renouveler le cycle de formation professionnelle « S'approprier les enjeux stratégiques du sport », et agit en sous-traitance aux côtés des Associations Départementales des Maires.



LES THÉMATIQUES DE FORMATION PLÉBISCITÉES PAR LES ÉLUS



Les sources de financement pour les équipements sportifs



Développer une politique de sport santé



Définir son Projet Sportif Local



Améliorer sa communication et sa prise de parole en public

CHIFFRES

7

sessions de formations

78

stagiaires formés en présentiel

9

stagiaires formés avec le cycle ANDES / OLBIA

Le cycle professionnel ANDES / OLBIA

En plus des formations ANDES, le format du cycle de formations professionnelles ANDES / OLBIA a été redéfini pour mieux correspondre aux attentes des élus locaux. Ainsi cinq sessions de formation thématique ont été conduites par visioconférence sur un format court de 2h30 avec l'intervention d'experts, de grands noms du sport français et d'élus locaux. Une session de formation a eu lieu en présentiel au siège de la Fédération Française de Basket, notamment en présence de son Président Jean-Pierre HUNCKLER et de la Présidente du CNOSF Amélie OUDEA CASTERA.

Les projets de formation 2026 devront répondre à plusieurs objectifs :

- Maintenir le déploiement de nos formations sur tout le territoire national (réseau ANDES, référents départementaux, AMF départementales, ...)
- Proposer des formations autour du projet sportif local ;
- Répondre à l'obligation de formation des élus en 1er année de mandat
- Répondre aux difficultés de disponibilité de l' élu en proposant une offre de formation à distance (e-learning).

Pour en savoir
+ scannez le
QR Code



LE CENTRE DE RESSOURCES

Les publications phares de 2025



LE PROJET SPORTIF LOCAL – CONSTRUIRE VOTRE POLITIQUE SPORTIVE MUNICIPALE

Un outil méthodologique pour accompagner le bloc communal (intercommunalités – communes) à déployer une politique sportive transversale sur son bassin de vie. Il détermine le rôle du sport dans chaque direction de la collectivité. Construit en 4 parties, il vise à proposer une stratégie successivement basée sur un diagnostic, une méthode pas à pas pour élaborer un plan pluriannuel d'investissement et la coordination des acteurs locaux, une illustration par une action transversale ainsi que les ressources utiles à sa bonne construction.

Véritable pilier d'une politique sportive locale, le projet sportif local vise à faire du sport un axe structurant du plan de mandat. Il est une base factuelle permettant d'apprécier les attentes et les évolutions conjoncturelles et structurelles donnant tous les moyens au politique d'ajuster les actions en cours de mandat.



Vincent SAULNIER
Château Gontier (53)



Anne-Marie HEUGAS
Montreuil (93)



Line MALRIC
Blagnac (31)



Raphaël BLANCHARD
Reims (51)

La politique sportive locale peut s'avérer complexe au regard des enjeux transversaux que le sport représente. L'élaboration d'un projet sportif local constitue donc un excellent outil pour formaliser les ambitions sportives d'une commune ou d'une intercommunalité dans chaque métier de la collectivité et auprès de l'ensemble des partenaires.

L'ANDES a œuvré pour son inscription dans la loi visant à démocratiser le sport en France en 2022. Nous avons souhaité outiller les élus locaux d'un guide méthodologique afin de rendre accessible ce document de planification dans l'ensemble des champs d'action de la collectivité.



GUIDE ANDES / EDF - RÉUSSIR SA PATINOIRE PUBLIQUE

Un guide d'aide à la décision co-rédigé avec EDF et la participation de Dalkia et du Syndicat National des Patinoires, proposant les éléments clés pour porter un projet de construction ou rénovation d'une patinoire publique.

S'il n'existe pas de solution unique, cet outil permet d'élaborer son projet au regard des contraintes multiples auxquelles les collectivités font face : exigences économiques, sociales et environnementales. En allant plus loin que l'infrastructure en elle-même et l'ensemble des éléments techniques, c'est tout un écosystème d'activités sportives et ludiques qui est présenté dans cet ouvrage.

Pour se rendre sur la
page « publications »
scannez le QR Code



L'ANIMATION DU RÉSEAU ANDES

Retour sur la semaine du réseau ANDES

Forte de sa volonté de rompre l'isolement des élus locaux, l'ANDES poursuit sa dynamique de réseau en allant à la rencontre des adhérents et en favorisant les échanges dans les territoires.

Cette année, la première Semaine du réseau ANDES s'est tenue du 17 au 23 mars 2025 avec une dizaine de réunions et près de 150 élus mobilisés. Cette semaine visait à rassembler les élus en charge du sport adhérents et non-adhérents de l'ANDES afin de leur présenter l'association et échanger sur les thématiques d'actualité, difficultés rencontrées sur le terrain, et sujets d'intérêts.

Chaque référent régional, en lien avec les référents départementaux, a ainsi pu poser le périmètre des échanges, en y associant des partenaires et acteurs locaux.

Du prisme sanitaire à La Réunion, avec les interventions de l'ARS, de la DRAJES et du CROS, à l'enjeu de la « REUT » dans les Hauts de France avec Véolia, en passant par le Savoir Rouler à Vélo et l'aménagement de design actif avec Décathlon en Grand Est ou encore l'intervention d'Esteban Herrault, médaillé paralympique en bronze lors de Jeux de Paris 2024 en Centre Val de Loire, la qualité des échanges était au rendez-vous.



CHIFFRES CLÉS



68

départements représentés



105

référént(e)s



74

nouvelles communes adhérentes



1

nouveau référent départemental



150

élus mobilisés à l'occasion de la semaine du réseau ANDES

La Réunion, Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Grand Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie

Paroles de référent(e)s

Témoignage croisé

Les temps forts organisés dans le cadre de la Semaine du réseau ANDES illustrent pleinement la valeur ajoutée du collectif. Qu'il s'agisse d'accueillir une étape à Albi ou d'organiser une rencontre régionale à Bourgoin-Jallieu, l'objectif est le même : créer des espaces concrets où les élus peuvent partager leurs réalités de terrain, confronter leurs expériences et trouver des solutions adaptées à leurs territoires.

La visite d'équipements sportifs, les échanges entre élus et la présence de partenaires et d'institutions ont permis d'aborder très concrètement les enjeux actuels : gestion durable des équipements, transition écologique, adaptation au changement climatique, innovations techniques et nouveaux modèles de gestion. Ces rencontres donnent aux collectivités une meilleure lisibilité des dispositifs existants et ouvrent des perspectives de projets parfois inédites.

C'est toute la force du réseau ANDES : relier les besoins locaux à l'expertise, faire circuler l'information et permettre aux élus de repartir avec des idées concrètes et actionnables. Ces temps de terrain confirment la dynamique engagée dans nos territoires et la volonté partagée d'avancer ensemble au service du sport local.



Stéphanie Housset
Référente ANDES départementale
Drôme



Michel Franques
Référent régional ANDES Occitanie
Élu aux sports – Ville d'Albi

En Normandie, l'animation du réseau ANDES vise avant tout à rompre l'isolement des élus et à créer des dynamiques collectives durables. L'année 2025 a marqué un tournant avec plusieurs temps forts structurants, notamment la réunion régionale du Petit-Quevilly et l'événement de Falaise célébrant la 100^e adhésion régionale à l'ANDES.

Ces rencontres ont permis de structurer le réseau régional, de valoriser les initiatives locales et de renforcer les liens entre élus, partenaires et acteurs associatifs, en faisant émerger de véritables laboratoires territoriaux d'échanges et d'expérimentation, où se construisent des pratiques partagées et des modes de travail communs. Elles démontrent que lorsque les bonnes connexions s'opèrent, les projets émergent plus facilement et les élus repartent avec des solutions concrètes.

C'est cela, la force de l'ANDES : connecter, accélérer et rendre possible, au service de politiques sportives locales plus ambitieuses et partagées.



Mustapha MZARRI-ROSSI
Référent régional Normandie
Élu au sport – Ville de Cormelles-le-Royal

L'ANNUAIRE DES RÉFÉRENTS



Juvigny (02)
Patrick DUMAIRE



Saint-Quentin (02)
Frédéric ALLIOT



Le vernet (03)
Jacky PARENTON



Montluçon (03)
Romain LEFEBVRE



Yzeure (03)
Jérôme LABONNE



Manosque (04)
Alain DEMOULIN



Cap D'ail (06)
Gilles FRASNETTI



Nice (06)
Pascal CONDOMITTI



Lavelanet (09)
Erald GAST



Pamiers (09)
Eric PUJADE



Carcassonne (11)
Yazid LAREDJ



Onet-Le-Chateau (12)
Didier PIERRE



La Ciotat (13)
Richard MOLINES



Plan De Cuques (13)
Christophe VOGT



Cormelles-Le-Royal (14)
Mustapha MZARI-ROSSI



Fleury Sur Orne (14)
Catherine SAUVAGE



Angoulême (16)
Patrick BOURGOIN



La Rochelle (17)
Catherine LEONIDAS



Objat (19)
Philippe VIDAU



Dijon (21)
Claire TOMASELLI



Ploufragan (22)
Xavier BIZOT



Saint-Brieuc (22)
Thierry STIEFVATER



Loriol Sur Drome (26)
Nicolas AUDEMARD



Pierrelatte (26)
Franck MANZANEDA



Portes Les Valence (26)
Stéphanie HOuset



Romans-Sur-Isère (26)
Damien GOT



Nogent Le Roi (28)
Chrystel CABURET



Quimper (29)
Christelle QUERE



Libourne (33)
Jean-Louis ARCARAZ



Servian (34)
Nicolas ROUQUAIROL



Chartres De Bretagne (35)
Florence POULAIN



Rennes (35)
Frédéric BOURCIER



Châteauroux (36)
Denis MERIGOT



Montlouis Sur Loire (37)
Frédéric LECLERC



Bourgoin Jallieu (38)
Aurélien LEPRETRE



Le Pont De Claix (38)
Maxime NINFOSI



Arbois (39)
Catherine BUGADA



Saint Paul Les Dax (40)
Jean-Yves TREVIAN



Blois (41)
Joël PATIN



Lamotte Beuvron (41)
Jean-Christophe DUPONT



Roanne (42)
Gilles PASSOT



Saint-Etienne (42)
Brigitte MASSON



Veauche (42)
Christophe LALLEMAND



Dunieres (43)
Pierre DURIEUX



Pornic (44)
Jean MONTAVILLE



Olivet (45)
Jean-Michel PELLÉ



Agen (47)
Alain KLAJMAN



Marmande (47)
Charles CILLIERES



Saumur (49)
Jonathan JOSSE



Avranches (50)
Christian COSSEC



Reims (51)
Raphaël BLANCHARD



Vitry Le Francois (51)
Christian GONTHIER



Chaumont (52)
Jessica KACI



Château Gontier (53)
Vincent SAULNIER



Méral (53)
David JULIEN



Phalsbourg (57)
Djamel SAAD



Saulny (57)
Nathalie SPORMEYEUR



Woippy (57)
Mathieu HUCKER



Douai (59)
Michaël DOZIERE



Marcq En Baroeul (59)
Didier ELLART



Compiègne (60)
Christian TELLIER



Barlin (62)
Bruno PIECKOWIAK



Béthune (62)
Patrick PERRIN



Saint Martin Lez Tatinghem (62)
Frédéric GAUTRIN



Riom (63)
Daniel GRENET



Biarritz (64)
Xavier DELANNE



Perpignan (66)
Sébastien MENARD



Saint-Cyprien (66)
Dominique ANDRAULT



Dardilly (69)
Bernard PAGET



Chalon-Sur-Saône (71)
Pierre CARLOT



Le Mans (72)
Nordine ARIK



Chamonix (74)
Marie-Noëlle FLEURY



Petit Couronne (76)
Hervé GOUJON



Melun (77)
Noël BOURSIN



Moret Loing Orvanne (77)
Stéphane GREAU-CROS



Montigny Le Bretonneux (78)
Michel CRETIN



Saint Germain En Laye (78)
Marie AGUINET



Niort (79)
Florence VILLES



Amiens (80)
Guillaume DUFLOT



Albi (81)
Michel FRANQUES



Saint-Sulpice-La-Pointe (81)
Laurent SAADI



Saint-Raphaël (83)
Hafida RAMI



Luçon (85)
François HEDUIN



Limoges (87)
Sylvie ROZETTE



Rilhac-Rancon (87)
Julien CHALANGEAS



Epinal (88)
Marie-Christine SERIEYS



Sens (89)
Romain CROCCO



Viry-Châtillon (91)
Clément CAILLAUD



Bois-Colombes (92)
Marc LANOY



Meudon (92)
Francine LUCCHINI



Montreuil (93)
Anne-Marie HEUGAS



Tremblay-En-France (93)
Patrick MARTIN



Bessancourt (95)
Jean-Pierre GAFFEZ



Le Moule (971)
Marcelin CHINGAN



Les Abymes (971)
Philibert MOUEZA



Sainte-Anne (971)
Mariette MANDRET



Le François (972)
Lionel GRANDIN



Saint-Joseph (972)
Joël CRETINOIR



Saint-Laurent-du-Maroni (973)
Dominique CASTELLA



Bras-Panon (974)
Nina ROGER



Petite-Ile (974)
Olivier FORT



Mamoudzou (976)
Toiyifou RIDJALI



M'tsamboro (976)
Mohamadi ALI BACAR

Pour consulter
notre annuaire,
scannez le QR Code



Les avancées 2025 !



Santé, Bien-être & Inclusion

Co-rapporteurs



Line MALRIC
Blagnac (31)



Didier ELLART
Marcq en Baroeul (59)

Le sport-santé a été un axe majeur des travaux en cette année de Grande Cause Nationale dédiée à la Santé Mentale. Ainsi, plusieurs événements et contributions ont jalonné l'année.

Tout d'abord, la 5ème édition des Journées Nationales de Maisons Sport-Santé a permis de poser les bases de la contribution réalisée dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport Santé, pilotée par le ministère des sports et publiée à l'aune des Assises Européennes du Sport-Santé. Forte de son expertise en la matière, on retrouve dans cette stratégie couvrant la période 2025 – 2030 et déclinée en 12 actions plusieurs recommandations formulées par l'ANDES :

- Encourager la mutualisation des équipements sportifs pour développer des créneaux dédiés au sport Santé à Action n°3 de la SNSS
- Assurer la pérennité du réseau des Maisons Sport-Santé à Action n°4 de la SNSS
- Amplifier le volume horaire dédié à l'EPS et l'APA afin de lutter contre les méfaits de la sédentarité à Action n°5 de la SNSS
- Développer les MSS universitaires avec un objectif de 20 labélisées d'ici 2030 à Action n°7 de la SNSS

→ Généraliser la publication annuelle de l'AAP « Activités physiques et sportives en milieu professionnel et l'ouvrir à la Fonction Publique Territoriale à Action n°9 de la SNSS

→ Assurer une prise en charge des séances d'Activité Physique Adaptée par l'Assurance maladie à Action n°11 de la SNSS

Enfin, la publication, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, d'un plaidoyer en faveur du Sport-Santé, réalisé aux côtés du Réseau français Villes-Santé, l'Union Nationale des Maisons Sport Santé et la MSS de Strasbourg. L'objectif est simple : rappeler que l'activité physique est un levier majeur de santé publique, devant nécessairement occuper une place centrale dans le débat public lors des prochaines élections municipales.

En parallèle, la représentation de l'association assurée au sein de diverses instances par les deux co-rapporteurs du sujet, Line Malric et Didier Ellart, a permis de diffuser les positions de la structure auprès des acteurs. De même, un partenariat a été noué avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne afin de former les élu.e.s dans le cadre de la feuille de route Sport Santé lancée par le département. Cela s'inscrit dans la droite lignée des différentes formations assurées par notre organisme (voir page 16).

Un plaidoyer pour des territoires et des citoyens en mouvement afin de lutter contre le fléau de la sédentarité et d'inciter toutes les générations à pratiquer plus d'activités physiques et sportives pour une meilleure santé physique et mentale.





Sports de Nature

Co-rapporteur



Raphael BLANCHARD
Reims (51)

Par la participation aux premières rencontres Sports & Biodiversité organisées par le Pôle Ressources National Transition écologique et Sports de Nature (PRNSN), faisant suite aux journées techniques annuelles auxquelles nous participons depuis 3 années, l'ANDES affirme la nécessité de créer un cadre de discussions entre l'ensemble des acteurs des sports de nature dans chaque département afin de favoriser un développement ambitieux mais maîtrisé des pratiques et des événements pour valoriser l'environnement tout en le préservant.

En complémentarité, l'ANDES fait partie des travaux menés par France Outdoor, association regroupant divers organisateurs d'événements, œuvrant à rendre accessible la pratique des sports de nature sur l'ensemble du territoire, et se confrontant régulièrement

aux enjeux environnementaux (préservation de la faune et flore, espaces protégés, ...).

Plus largement, lors du salon Next organisé par France Outdoor, ont été évoquées les constantes évolutions pour préserver la santé des participants, soutenir une plus large participation des femmes en progression depuis quelques années et lutter contre le dopage des sportifs « élite » et l'ensemble des participants, ...

Collectivités locales, organisateurs d'événements, parcs nationaux, associations environnementales, ... tous ces acteurs doivent collaborer pour développer les pratiques et favoriser la compréhension de l'environnement utilisé.





Outre-mer

Co-rapporteurs



Catherine LEONIDAS
La Rochelle (17)



Olivier FORT
Petite Île (974)

Les positions en faveur du développement de la pratique en outre-mer, relatées notamment à l'occasion du congrès annuel de l'association et en amont du Salon des Maires et des Collectivités Locales, restent dans la droite lignée des précédents travaux, face à un contexte politique national instable et discontinu :

- Le nécessaire rattrapage en matière d'équipements sportifs auprès de territoires pourvoyeurs d'athlètes faisant rayonner la France à l'international ;
- L'attention particulière auprès des territoires devant se reconstruire après le passage de catastrophes naturelles ;

- Le nécessaire soutien à l'ingénierie des porteurs de projets ;
- L'aide à la mobilité des athlètes ultramarins afin de leur permettre la participation aux compétitions nationales et quelques jours d'adaptation climatique.

Les deux rendez-vous traditionnels ont permis d'aborder plus en détail l'action des fédérations françaises de tennis et de tennis de table, toutes deux ayant à cœur de travailler de concert avec les collectivités locales pour développer la pratique, tant par la structuration du mouvement associatif que par le déploiement de dispositif en faveur des équipements sportifs.

+ de renseignements : Gwenaél SOUMY – gwenael.soumy@andes.fr



Parasport

Co-rapporteurs



Frédéric LECLERC
Montlouis Sur Loire (37)



Jonathan JOSSE
Saumur (49)

Impliquée dans le développement de la pratique pour toutes et tous, l'ANDES est l'interlocuteur privilégié des institutions, et des parlementaires travaillant tout particulièrement à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Après avoir collaboré avec le Centre d'Expertise Sport Handicaps en 2024 pour la rédaction d'un guide dédié à l'accessibilité des gymnases, ou encore publié une FAQ Sport & Handicap en fin d'année, l'association poursuit ses travaux au travers du Groupe de Travail piloté par la délégation ministérielle à l'accessibilité, ainsi qu'au sein du COPIL du CESH ayant vocation à réaliser un guide cette fois dédié à l'accessibilité des piscines.

Foire aux questions

La pratique sportive
des personnes en situation
de handicap

2024



en collaboration avec



ANDES



Lancement de la Commission ALPES 2030

Co-rapporteurs



Marie-Noëlle FLEURY
Chamonix (74)



Pascal CONDOMITTI
Nice (06)

Dans la dynamique engagée autour des Jeux d'hiver Alpes 2030, l'ANDES a officialisé en 2025 la création de la Commission Alpes 2030, nouvelle instance de travail dédiée à l'accompagnement des collectivités dans la préparation et l'héritage de l'événement.

Cette commission s'inscrit dans la continuité des actions menées avec le COJOP Paris 2024, avec l'ambition de capitaliser sur les réussites précédentes tout en intégrant les spécificités territoriales des massifs alpins.

Rôle et objectifs

La Commission a pour vocation de :

→ Intégrer progressivement les travaux du COJOP Alpes 2030 et renforcer les liens avec ses équipes, dans la perspective d'un dialogue structuré et continu.

→ Anticiper puis valoriser l'héritage des Jeux en portant notamment les thématiques de la transmission, de la parité et de la transition environnementale dans les territoires de montagne d'une part, diffuser l'esprit des jeux au-delà de l'arc alpin d'autre part.

→ Prolonger et adapter les dispositifs éprouvés lors de Paris 2024, notamment en matière d'animation des équipements sportifs et de billetterie solidaire.

→ Explorer de nouveaux champs d'action, parmi lesquels :

La promotion de nouveaux savoirs fondamentaux (Rouler-Glisser) ;

Le développement de projets éducatifs autour des classes de montagne et des patinoires.

Feuille de route

La Commission Alpes 2030 a engagé un cycle d'auditions d'acteurs entre décembre 2025 et juin 2026, en vue d'établir une feuille de route opérationnelle, dont la publication est prévue pour juin 2026. Cette démarche doit permettre d'identifier les leviers d'action prioritaires pour les collectivités et de structurer l'accompagnement de l'ANDES autour de Jeux d'hiver responsables, ambitieux et ancrés dans les territoires.

+ de renseignements : Simon BLIN – simon.blin@andes.fr

Lancée en 2025 au sein de l'ANDES, la Commission Alpes 2030 a posé les bases d'un nouvel espace de réflexion et de dialogue au service des territoires, en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes 2030.

Cette première année a permis de définir ses pistes, d'identifier les principaux interlocuteurs et enjeux – territoriaux, environnementaux, sociaux, éducatifs, et sportifs bien sûr – et d'engager les premières auditions. Les échanges ont confirmé une ambition partagée : faire d'Alpes 2030 un projet de territoires, porteur d'héritage partout, pour toutes et tous.

En 2026, la Commission intensifiera ses travaux afin de co-construire une feuille de route 2026-2030, avec pour objectif de formuler des propositions concrètes et utiles aux collectivités, au service du sport. Profitons de l'accueil d'un tel événement pour sensibiliser, transmettre et transformer.

LES ÉVÉNEMENTS PHARES DE L'ANDES

27^{ème} congrès national de l'ANDES

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR LES ÉLU(E)S AUX SPORTS !

Cette année encore, plus de 250 participants se sont rendus à Limoges (87), d'abord au parc des sports de Beaublanc pour se retrouver et s'informer, puis au sein de l'Hôtel de Ville pour échanger, s'engager et se former.

RÉUNION OUTRE-MER

Comme chaque année, le congrès est l'occasion de réunir en présentiel les élus ultramarins venus encore une fois en nombre.

Cette année, la Fédération Française de Tennis et son Vice-Président en charge des territoires étaient présents pour expliciter les actions déployées en faveur de l'accompagnement des clubs et le développement des pratiques.

Le Président et les rapporteurs de la commission Outre-Mer de l'ANDES sont ensuite revenus sur les actions de l'association et les travaux à venir, tant auprès du ministère des Sports qu'avec celui des Outre-Mer, notamment en perspective du Comité Interministériel des Outre-Mer (CIOM) à venir au second semestre.

RÉUNION NATIONALE DES RÉFÉRENTS

Les référents départementaux de l'association se sont également réunis pour travailler à l'animation et au développement du réseau. D'abord en plénière pour échanger autour des axes forts guidant les travaux de l'ANDES, le Projet Sportif Local et le totem 1% du budget de l'Etat pour le Sport, ils se sont ensuite regroupés par région afin d'identifier une stratégie et les actions à mettre en œuvre dans les territoires.

DES ATELIERS THÉMATIQUES

Atelier n°1 : Construire, déployer et animer son Projet Sportif Local : une méthodologie cruciale à l'aune des échéances municipales
Atelier n°2 : Les terrains de grands jeux face aux enjeux environnementaux : solutions et bonnes pratiques en faveur de l'adaptation

Une table ronde politique : « Quels financements pour le sport en 2026 ? »

Autour de Patrick APPERE, Président de l'ANDES, les échanges ont mis en lumière la richesse des retombées du sport, notamment en matière d'emploi et d'innovation sociale, en présence de :

Véronique MOREIRA, Présidente de l'USEP, Jean-Patrick BOUCHERON, COSMOS/UCPR, Marie-Amélie LE FUR, Présidente du CPSF et de l'Agence nationale du Sport, Jean-Jacques LOZACH, Sénateur de la Creuse, Marion KELLIN, Vice-présidente Formation à la FFR.



2 MOTS D'ORDRE

1% du budget de l'Etat pour le Sport

Construire et mettre en œuvre son

PROJET SPORTIF LOCAL

LE SALON DES EXPOSANTS ET VILLAGE DES PARTENAIRES



Les 35 exposants présents à Limoges ont pu aborder les projets de fin de mandat avec les élus locaux. Fort d'une participation active à l'évènement, 3 entreprises ont parrainé cette édition : GHM Eclatec, MyrthaPools et Polytan.

Les partenaires de l'ANDES ont également pleinement pris part au rendez-vous annuel :

- | | |
|-----------------|---------------------------------|
| → ANDIISS | → FF Tennis |
| → BPCE | → FF Tennis de table |
| → EDF | → Fondation du Sport Français |
| → FF Badminton | → Label Ville Active & Sportive |
| → FF Basketball | |
| → FF Football | |

SOIRÉE DANS UN LIEU MYTHIQUE DU SPORT FRANÇAIS : LE PALAIS DES SPORTS DE BEAUBLANC, FIEF DU CSP LIMOGES BASKET

A lieu exceptionnel, évènement exceptionnel : la grande finale du concours national des fresques sportives, mettant à l'honneur créativité et l'engagement des collectivités pour valoriser le sport dans l'espace public.

Un podium désigné par les congressistes :

Juvignac (34) – pour une fresque à la fois audacieuse et fédératrice

Montoir-de-Bretagne (44) – saluée pour son sens artistique et son message fort

Landéda (29) – distinguée pour la qualité de son travail collaboratif

Et trois valeureux finalistes : Arbois (39), Marmande (47) et Château-Thierry (02).

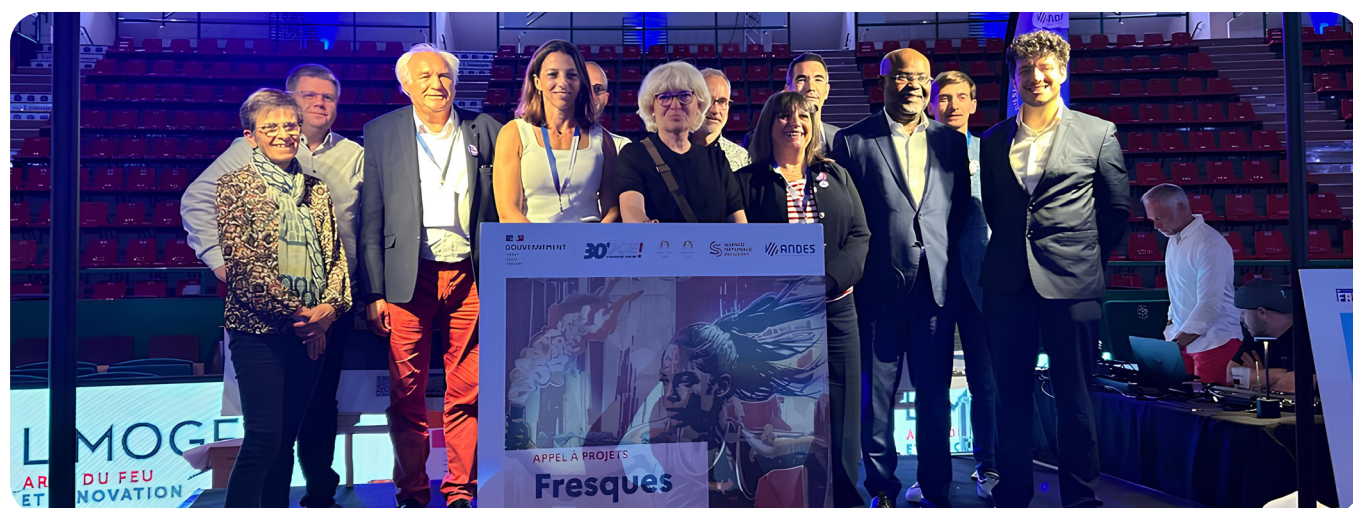
Toujours dans la volonté de travailler autour des sujets qui font le sport dans la société, 3 sessions de travail ont été organisées :

Session 1 : La transformation des modèles associatifs et de collaboration « public – privé », une opportunité à explorer pour les collectivités

Session 2 : L'évolution des pratiques sportives, une nécessaire transition des politiques publiques à opérer

Session 3 : L'évènementiel sportif local comme levier de développement, des spécificités au service du rayonnement territorial

Pour clore ce dense programme, l'assemblée générale a pu échanger avec Frédéric Sanaur, Directeur Général de l'Agence nationale du Sport, avant de débattre d'une motion ANDES et de voter les rapports moral et financier de la structure.



9^{ème} Cérémonie Ville Active et Sportive - Nice

La 9^{ème} cérémonie du Label Ville Active & Sportive s'est tenue le 30 octobre 2025 au Centre des Congrès OcéaNice, en partenariat avec la Ville de Nice. Ce rendez-vous annuel constitue un temps fort de valorisation de l'engagement des collectivités en faveur du développement de l'activité physique et sportive, réunissant élus, institutions, mouvement sportif et partenaires économiques.

Co-fondé en 2017 par l'ANDES et l'Union Sport & Cycle, le label Ville Active & Sportive est aujourd'hui devenu une référence nationale. Il distingue les politiques sportives locales les plus engagées, en récompensant les communes qui placent le sport au cœur de leur projet de territoire, au service de la santé, de la cohésion sociale, de l'éducation et de l'attractivité.

UN MILLÉSIME 2025 EXCEPTIONNEL

Le millésime 2025 illustre pleinement la dynamique du dispositif :

491 dossiers déposés, 480 communes labellisées, dont 205 pour la première fois. Le réseau a ainsi franchi le cap des 1000 villes labellisées, et près d'un tiers de la population française vit désormais dans une commune engagée dans cette démarche.

Ces résultats confirment la montée en puissance continue du label et l'appropriation croissante, par les collectivités, d'une politique sportive structurée, transversale et durable, dans le prolongement de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le label Ville Active & Sportive récompense l'engagement de nos communes en faveur de l'activité physique et sportive. Il récompense un travail collectif remarquable mené au sein de nos collectivités, pour faire du sport un levier de santé, de cohésion et d'attractivité. Cette année, avec plus de 400 communes labellisées, la dynamique enclenchée partout en France, des plus petites communes aux grandes métropoles se confirme. Je serai toujours au soutien de celles et ceux qui s'investissent pour le sport.



Marina FERRARI
Ministre des Sports, de la Jeunesse et
de la Vie Associative

LE LABEL

9 ans
d'existence

1 063 villes labellisées
depuis sa création

UNE RECONNAISSANCE GRADUÉE DE L'ENGAGEMENT COMMUNAL

Les communes sont distinguées de 1 à 4 lauriers, selon la maturité et la structuration de leur politique sportive. Cette gradation valorise une large diversité d'actions :

- inclusion des publics éloignés de la pratique,
- développement des mobilités actives,
- déploiement des cours d'écoles actives,
- promotion du savoir-nager et du savoir-rouler à vélo,
- structuration du sport-santé,
- soutien au mouvement associatif,
- investissements dans les équipements de proximité,
- intégration du design actif dans l'aménagement urbain,
- organisation d'événements fédérateurs.

Cette diversité témoigne de la capacité des territoires à faire du sport un véritable levier de transformation sociale et territoriale.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU CŒUR DU LABEL

Derrière chaque labellisation se trouve une mobilisation collective associant élus, services municipaux, associations, éducateurs sportifs et bénévoles. Le label valorise ce travail partenarial, pilier des politiques sportives locales ambitieuses et durables.

Le processus de labellisation repose sur une procédure rigoureuse, pilotée par le Conseil National des Villes Actives & Sportives, associant institutions, mouvement sportif, acteurs économiques et personnalités qualifiées, garantissant la crédibilité, l'équité et l'exigence du dispositif.

CHIFFRES CLÉS - 2025

480

communes
labellisées

205

nouvelles
communes

1 laurier

95
communes

2 lauriers

190
communes

3 lauriers

146
communes

4 lauriers

49
communes

Répartition
des villes lauréates

Population	Nb de villes lauréates	Évolution	Taux d'évolution
- de 5 000 hab.	234	+ 74	+33%
Entre 5 000 et 10 000 hab.	284	+ 69	+24%
Entre 10 000 et 30 000 hab.	355	+ 46	+24%
+ de 30 000 hab.	191	+ 15	+22%
dont villes d'Outre-mer	30	+ 05	



Dépôt du dossier de
candidature avant le
17 avril 2026

10^{ème} cérémonie du Label
Ville Active & Sportive
29 OCTOBRE 2026



+ d'infos en
scannant le

+ de renseignements : Nathalie BONNEFOY - contact@ville-active-et-sportive.com - 06 68 85 38 97

3^{ème} édition du Salon des Sports et Parasports à Paris

L'ANDES, partenaire institutionnel du Salon des Sports et Parasports, dans le cadre du SMCL (salon des maires et des collectivités) a participé à l'édition 2025 organisée du 18 au 20 novembre à Paris. Cette présence a permis de réaffirmer la place centrale du sport dans les politiques territoriales, à un moment où les collectivités doivent composer avec un contexte budgétaire de plus en plus contraint.



DES ÉCHANGES STRATÉGIQUES AU CONGRÈS DES MAIRES

Lors du Congrès de l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité, Patrick Appere est intervenu devant plus de 300 maires et présidents d'EPCI. Il a rappelé les défis majeurs auxquels sont confrontées les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques sportives :

- un budget de l'État dédié au sport en baisse constante,
- des dispositifs d'aide à l'investissement qui se réduisent, alors même que le sport joue un rôle social, éducatif et sanitaire indéniable.

Ces constats renforcent la nécessité d'un soutien accru de l'État pour permettre aux territoires de maintenir leurs ambitions sportives.

DES INTERVENTIONS AU CŒUR DES ENJEUX ACTUELS

Au nom de l'ANDES, Vincent Saulnier a souligné que l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques doit renforcer durablement les politiques sportives locales.

LE SPORT N'EST PAS UNE DÉPENSE, MAIS UN INVESTISSEMENT, CRÉATEUR DE SANTÉ, DE COHÉSION SOCIALE ET D'ATTRACTIVITÉ.

Pour le prochain mandat municipal, la priorité doit être la mise en place d'un Projet Sportif Local soutenu par un engagement fort de l'État.

LANCEMENT DE LA COMMISSION « ALPES 2030 »

L'ANDES a officialisé la création de la Commission « Alpes 2030 », destinée à anticiper les besoins en équipements, en accessibilité et en pratiques à l'horizon des Jeux d'hiver 2030.



MUNICIPALES 2026 : UN PLAIDOYER EN FAVEUR DU SPORT-SANTÉ

À la veille des élections municipales, l'ANDES, aux côtés du Réseau français Villes-Santé, de l'UNMSS et de la Maison Sport-Santé de Strasbourg, a présenté son plaidoyer pour le sport-santé.

L'objectif : rappeler que, quels que soient les moyens des communes, l'activité physique est un levier majeur de santé publique.

CHIFFRES

3

publications
présentées

1

totem «1% du budget
de l'état pour le sport»

4

tirages au sort
et 6 vainqueurs

1

Cocktail
du réseau

Comme chaque année, l'ANDES a organisé sur son stand plusieurs tirages au sort, en partenariat avec les fédérations sportives. L'édition 2025 a été marquée par quatre tirages.

Mardi 18 novembre :

Le premier tirage, réalisé en partenariat avec la Fédération Française de BasketBall et la Fédération Française de Football, s'est déroulé en présence du président Jean-Pierre Hunckler et de Sylvain Grimault, directeur du football amateur et des territoires. La ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, Marina Ferrari, ainsi qu'Edgar Grospiron, ont participé à ce moment fort pour désigner les deux gagnants.

Mercredi 19 novembre :

Lors de cette deuxième journée, la Fédération Française Handisport a offert un ballon de cécifoot, discipline emblématique des Jeux de Paris 2024, tandis que la Fédération Française de Rugby a remis à un gagnant un t-shirt du XV de France. Le tirage a été réalisé par les mains innocentes de Stéphane Diagana et du Dr Dominique Delandre, adjoint au sport de Montargis.

Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires pour la générosité de leurs lots.



UN PARTENARIAT RENFORCÉ POUR UNE GESTION DURABLE DU SPORT.

L'ANDES a également renforcé ses partenariats économiques, notamment avec EDF. Cette collaboration vise à améliorer la connaissance énergétique des équipements sportifs et à accompagner les collectivités vers une gestion plus durable de leurs infrastructures — une démarche essentielle dans le cadre de la transition énergétique.



Présente sur l'ensemble des temps forts du Salon des Sports 2025, l'ANDES continue d'affirmer son rôle moteur aux côtés des collectivités, des acteurs économiques et des fédérations.

Son objectif demeure constant : défendre et construire une politique sportive ambitieuse, accessible et durable pour tous les territoires.

Des thématiques à l'honneur durant ces 3 jours :



Projet sportif local



Municipales 2026



Sport Santé



Alpes 2030

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

24 au 26 novembre 2026 à Paris
+ d'infos en scannant le QR code



LES PARTENAIRES DE L'ANDES

Une stratégie partenariale consolidée et plus ciblée

L'année 2025 marque pour l'ANDES un retour à un rythme de croisière en matière de partenariats économiques, après une année 2024 exceptionnellement dense. Les collaborations engagées ont poursuivi leur objectif premier : accompagner les élus dans le développement des pratiques sportives et l'aménagement d'équipements performants et durables.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la refonte globale de la stratégie partenariale de l'ANDES, engagée afin d'ajuster plus finement les niveaux d'engagement aux besoins des territoires. Elle repose sur une recherche accrue de cohérence entre les enjeux portés par les collectivités locales (sobriété énergétique, transition écologique, financement des équipements, accès à la pratique) et l'expertise proposée par les partenaires économiques.

LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES : DES EXPERTISES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

En 2025, l'ANDES a pu s'appuyer sur un cercle resserré de partenaires économiques, engagés aux côtés du réseau dans une logique de partage d'expertise, d'accompagnement opérationnel et de production de ressources à destination des élus.

Accompagner la transition des équipements sportifs

- EDF, partenaire historique de l'ANDES, a poursuivi son engagement autour des enjeux de performance énergétique et de développement durable des équipements sportifs. L'année 2025 a été marquée par la finalisation et la valorisation du Guide des patinoires durables, outil de référence destiné aux collectivités confrontées à la rénovation d'équipements particulièrement énergivores.

- Veolia Eau France a renforcé son implication sur les enjeux de sobriété hydrique et de gestion durable de l'eau dans les équipements sportifs. Plusieurs temps d'information ont été organisés, notamment une matinale nationale consacrée à la gestion de l'eau dans les équipements sportifs dans un contexte de tension sur la ressource, ainsi qu'une présence lors des temps forts du réseau ANDES (Semaine du réseau, congrès).

Faciliter le financement des politiques sportives locales

- Le Groupe BPCE – Caisses d'Épargne a engagé en 2025 un partenariat structurant avec l'ANDES, centré sur le financement des infrastructures sportives et l'accompagnement des collectivités dans le montage de leurs projets. Ce partenariat vise notamment à mieux faire

connaître les solutions de financement existantes (prêts à impact, enveloppes BEI, ingénierie financière) notamment lors des formations organisées par l'ANDES et à diffuser les travaux de l'Observatoire BPCE du sport auprès du réseau des élus

- En parallèle, les échanges avec la Banque des Territoires se sont poursuivis afin de renforcer la diffusion des dispositifs existants (Aquagir, EduRénov', ingénierie territoriale) et d'identifier de nouvelles perspectives de coopération, notamment autour de la transition écologique des équipements aquatiques et sportifs.

Partager les innovations au service des usages sportifs

- Le partenariat avec DECATHLON s'est inscrit dans une logique de valorisation des innovations sociales et des bonnes pratiques en matière d'aménagements sportifs de proximité, avec un accent particulier mis sur les cours actifs et sportives, la modularité des équipements et l'accessibilité des pratiques pour tous les publics.

LES RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES : UN MOMENT CHARNIÈRE

L'année 2025 constitue également un moment charnière pour les relations entre l'ANDES et les fédérations sportives, à l'ouverture d'une nouvelle olympiade. Dans ce contexte, l'association a engagé un cycle de rencontres et de négociations visant à renouveler les conventions nationales pour l'ensemble de la période olympique.

Ces travaux ont pour objectif de consolider un cadre partenarial ambitieux et partagé, structuré autour de priorités communes :

- Le soutien aux collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques sportives, le développement et la diversification des pratiques,

- L'accompagnement des transitions environnementales et sociales,

- L'amélioration continue des infrastructures sportives.

L'ensemble de ces démarches contribue à renforcer un écosystème partenarial stable, lisible et orienté vers des solutions concrètes pour les territoires.

Partenaires économiques



Partenaires mouvement sportif



Partenaires institutionnels



COMMENT ADHÉRER À L'ANDES ?



1.

Je prends une délibération en conseil municipal/communautaire ou j'envoie une décision administrative du Maire.



2.

J'envoie la copie de la délibération ou de la décision au secrétariat de l'ANDES à l'adresse : contact@andes.fr



3.

Je remplis et je renvoie la fiche de coordonnées.



4.

Je règle la cotisation annuelle par mandat administratif dès réception de la facture.



5.

J'obtiens la procédure de connexion par mail et je peux me connecter à mon espace adhérent et recevoir toutes les communications

TARIFS

Prix par commune (jusqu'au 31 décembre 2026)

Moins de 1 000 habitants	61€ TTC
De 1 000 à 4 999 habitants	121€ TTC
De 5 000 à 19 999 habitants	256€ TTC
De 20 000 à 49 999 habitants	512€ TTC
De 50 000 à 99 999 habitants	1023€ TTC
100 000 habitants et +	1965€ TTC

Pour les groupements de communes (communes, d'agglomérations, urbaines et métropoles), le montant annuel des cotisations est fixé par les statuts en fonction du nombre d'habitants par commune, auquel une pondération de 30 % est appliquée sur le montant total cumulé. Pour disposer d'une simulation de cotisation personnalisée, se renseigner directement auprès des

CONTACT



Agnès DESVAUX
**Directrice
Générale**

✉ agnes.desvaux@andes.fr



Gwenaël SOUMY
**Responsable du pôle
ressources**

✉ gwenael.soumy@andes.fr



Simon BLIN
**Responsable
des affaires publiques**

✉ simon.blin@andes.fr



Clément FLEURY
**Chargé de mission formation et
animation du réseau**

✉ clement.fleury@andes.fr



Nadia MESSAOUDI
**Chargée de communication
et événementiel**

✉ nadia.messaoudi@andes.fr



Nathalie BOLON
**Assistante
administrative et comptable**

✉ nathalie.bolon@andes.fr



Lorraine LEMAITRE
Secrétaire
Infos générales, adhésions

✉ secretariat@andes.fr

Comment se tenir informé ?



www.andes.fr



05 34 43 05 18



secretariat@andes.fr



@ANDES



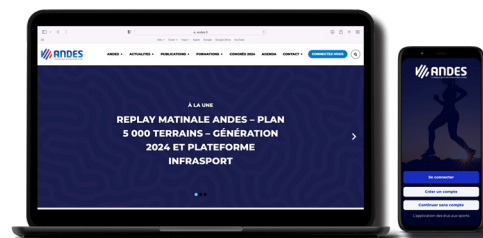
@ANDES



@ReseauAndes



@reseauANDES





Association Nationale Des Elus en charge du Sport
18 avenue Charles de Gaulle 31130 Balma
andes.fr | secretariat@andes.fr | 05 34 43 05 18

